

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 31/11/2018 s'est réuni le jeudi 8 novembre 2018, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Gérard Millet, Madame Marie-Hélène Grange (à partir du point n° 18), Monsieur Kadir Mebarek, Madame Patricia Astruc-Gavalda, Madame Renée Wojeik, Madame Brigitte Tixier, Monsieur Jean-Pierre Rodriguez, Madame Ségolène Durand (à partir du point n° 5), Monsieur Anthony Lemond, **Adjoint**

Monsieur Xavier Luciani, Monsieur Jean-Claude Coulleau, Monsieur Gérard Pillet, Madame Marie-Rose Ravier, Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Henri Mellier, Madame Andrianasolo Rakotomanana (à partir du point n° 4), Madame Jocelyne Langmann, Madame Catherine Stentelaire, Monsieur Mourad Salah (à partir du point n° 9), Monsieur Mohamed Mokeddem, Madame Valérie Vermin, Monsieur Christian Clause, Monsieur Claude Bourquard, Monsieur Thierry Brisson, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur François Kalfon, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Madame Ségolène Durand (du point n° 1 au point n° 4 inclus), Madame Andrianasolo Rakotomanana (jusqu'au point n° 3 inclus), Monsieur Mourad Salah (jusqu'au point n° 8 inclus), Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Alexandra Duverne, Madame Jennifer Milbine, Madame Djamila Smaali Paille, Madame Farida Atigui, Monsieur Thomas Guyard, Madame Marine Gaignard

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Marie-Hélène Grange a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel (jusqu'au point n° 17 inclus), Monsieur Noël Boursin a donné pouvoir à Monsieur Gérard Millet, Monsieur Romaric Moyon a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Madame Josette Chabane a donné pouvoir

à Monsieur Jean-Claude Coulleau, Madame Chrystelle Marosz a donné pouvoir à Madame Renée Wojeik, Madame Bénédicte Monville De Cecco a donné pouvoir à Monsieur Claude Bourquard.

SECRETAIRE :

Monsieur Henri Mellier

Le Conseil Municipal a :

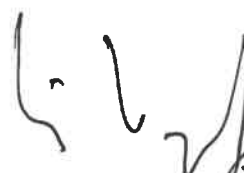
- ✓ Désigné Monsieur Henri Mellier en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 27 septembre 2018.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Approuvé le projet de Convention constitutive du Relais d'Accès aux Droit commun au Tribunal de Grande Instance et au Tribunal Administratif de Melun.
- ✓ Accordé une subvention exceptionnelle d'un montant de 15 000 € à l'association Cercle des Nageurs Melun Val de Seine.
- ✓ Approuvé la rétrocession dans le domaine public communal des parcelles situées sur la ZAC Grüber et appartenant à la SNC Les Nouveaux Constructeurs.
- ✓ Approuvé la création de trois servitudes de passage de canalisations au profit de la parcelle cadastrée section AD n° 278 sur la parcelle cadastrée section AD n° 275 situées Avenue Georges Pompidou à Melun.
- ✓ Abrogé la délibération n° 2017.11.8.174 en date du 16 novembre 2017 et approuvé la cession d'un appartement de type F2 de 53.08 m<sup>2</sup> situé 30, avenue Georges Pompidou au 2<sup>ème</sup> étage à gauche, pour la somme de 53 000 €.
- ✓ Pris acte des Rapports d'activité 2016 et 2017 de la Société Publique Locale "Melun Val de Seine".
- ✓ Voté la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2018, équilibrée en section d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de :
  - Fonctionnement : - 180 805.00 €
  - Investissement : - 1 238 423.97 €
  - Total : - 1 419 228.97 €
- ✓ Voté l'ouverture et la révision des Autorisations de Programme de la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2018.

- ✓ Voté la Décision Modificative N° 1 du Budget Annexe Eau de l'exercice 2018 en équilibre.
- ✓ Accordé sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 % aux Foyers de Seine et Marne pour le réaménagement de 13 lignes de prêt d'un montant total de 10 401 919,18 €.
- ✓ Accordé sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 % à l'Office Public Habitat de Seine et Marne pour le réaménagement de 3 prêts d'un montant total de 6 667 176,70 €.
- ✓ Approuvé l'avenant à la Convention de dématérialisation de la transmission des actes soumis au Contrôle de Légalité ou à une obligation de transmission au Représentant de l'Etat.
- ✓ Autorisé le versement du solde des subventions "promotion sportive" votées au Budget Primitif 2018.
- ✓ Adopté le Règlement Intérieur de la Maison des Associations Jean XXIII.
- ✓ Approuvé l'adhésion de la Maison des Associations Jean XXIII au Réseau National des Maisons des Associations.
- ✓ Approuvé la Convention à signer avec l'opérateur de téléphonie Orange relative à modification des réseaux de télécommunications rue Edouard Branly.
- ✓ Approuvé la convention à signer avec l'opérateur de téléphonie SFR relative à la modification des réseaux de télécommunications rue Edouard Branly.
- ✓ Approuvé la convention à signer avec l'opérateur de téléphonie Semafor 77 relative à la modification des réseaux de télécommunications rue Edouard Branly.
- ✓ Approuvé les termes de la convention de travaux et de financement pour la mise en place de bornes enterrées, entre la Ville de Melun et le SMITOM, rue Bontemps et rue de l'Eperon.
- ✓ Approuvé le projet de Convention de coopération pour l'entretien du réseau d'interconnexion fibre entre la CAMVS et la Commune de Melun.
- ✓ Approuvé la Convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement 2018 définissant les modalités de financement et de gestion avec le Département de Seine et Marne.
- ✓ Approuvé les termes du Contrat de copies internes professionnelles d'oeuvres protégées à conclure avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC).
- ✓ Approuvé la dénomination pour l'école élémentaire Montaigu "Ecole Simone VEIL" à compter du 1er décembre 2018.

- ✓ Approuvé le Rapport de la CLETC en date du 6 septembre 2018 se rapportant à l'évaluation des charges nettes transférées à la CAMVS au titre de la compétence de la "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GéMAPI).
- ✓ Approuvé le protocole d'indemnisation pour perte du fonds de commerce de l'ancien restaurant 3HFOOD, sis place des Trois Horloges, au profit de la Société AHF.
- ✓ Déposé une motion de soutien à l'ANDES et invité le Gouvernement à revoir l'enveloppe globale financière à destination des politiques sportives et notamment les clés de répartition.
- ✓ Emis un vœu demandant à des communautés d'agglomérations de s'associer dans la création d'une structure de coordination des actions de prévention des crues dans le cadre des GéMAPI intercommunaux et de s'associer dans la conduite d'une étude visant à la mise en place de bassins de régulation des eaux pluviales, de bassins d'expansion des crues ainsi que d'un plan de végétalisation des rives des rivières et rus du bassin versant.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis V.

